



CHARTRE SPORTIVE saison 2024 / 2025

Cette Charte a été élaborée par l'association sportive UPI Handball d'Illiers-Combray

Engagements pour les joueurs :

- S'engager à observer et respecter strictement tous les règlements et ne jamais chercher à les enfreindre délibérément.
- Pratiquer le handball pour s'amuser, s'épanouir et se dépasser.
- S'entraîner avec sérieux et assiduité pour progresser.
- S'engager à ne pas être en retard aux entraînements et aux rendez-vous des matches.
- Prévenir le plus tôt possible les entraîneurs en cas d'absence.
- S'engager à suivre les conseils et décisions des entraîneurs et des dirigeants.
- S'engager à respecter ses partenaires, ses adversaires, les entraîneurs, les dirigeants et les parents accompagnateurs.
- S'engager à respecter et à accepter les décisions des arbitres sans contester.
- Accepter la victoire avec modestie, et en cas de défaite assumer et reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire.
- A la fin du match, victoire ou défaite, serrer la main des adversaires et des arbitres.
- Respecter les installations et le matériel mis à la disposition des joueurs par la collectivité et par le club, à domicile comme à l'extérieur, vestiaires compris.
- Accepter et respecter strictement la réglementation de l'usage de la colle qui est la suivante :
 - ✦ Interdiction absolue d'utiliser la colle en entraînement ET en compétition pour les catégories -9, -11, -13, -15.
 - ✦ Interdiction d'utiliser la colle blanche lors des entraînements et matchs de compétitions dans le gymnase Jean Moulin d'Illiers (arrêté municipal).
 - ✦ Autorisation d'utiliser la colle blanche lors des entraînements et matchs de compétitions pour les catégories -18, Séniors Féminines, Séniors Masculins dans les gymnase qui autorisent la colle.
- Reconnaître avoir pris connaissance du règlement intérieur du club et s'engager à le respecter.
- Ne pas filmer les entraînements dans l'enceinte du gymnase sans l'approbation des personnes présentes et ce dans le cadre du droit à l'image, conformément à l'article 9 du code civil selon lequel "chacun a le droit au respect de sa vie privée".

Nom du joueur :

Signature joueur :

Signatures parents :



CHARTRE SPORTIVE saison 2024 / 2025

Conseils aux parents :

- Encourager notre équipe, applaudir toutes les belles actions du match et bannir le non-respect vis-à-vis des personnes qui évoluent sur l'aire de jeu.
- Faire confiance aux entraîneurs et aux dirigeants qui ont la responsabilité des enfants.
- Respecter les décisions des arbitres.
- **S'engager à participer au planning des déplacements, au lavage des maillots et aux permanences pour la distribution des goûters.**
- Prévenir le plus tôt possible les entraîneurs en cas d'absence et organiser un remplacement en cas d'indisponibilité.
- Laisser les enfants profiter de leur passion sans leur mettre la pression.
- Être prêts à accompagner les enfants à chaque entraînement et à chaque match.
- Assister avec assiduité aux réunions parents-entraîneurs.
- Reconnaître avoir pris connaissance du règlement intérieur du club et s'engager à le respecter.

Signatures parents :

Mikael Auger – Président du club - 06 26 32 54 22
Frédéric Delestre – Secrétaire du Club – 06 29 63 30 11
5428017@ffhandball.net

Si ces engagements ne sont pas respectés, l'entraîneur et les membres du Bureau du club pourront sanctionner le joueur. Cette sanction pourra consister en une exclusion temporaire de l'équipe ou en une exclusion définitive du club